



La corporation des  
**thérapeutes du sport**  
du Québec

**LE GOUVERNEMENT ACCEPTE L'OFFRE D'AIDE DE LA CTSQ!**

(Les thérapeutes du sport peuvent administrer des vaccins)

**Montréal, le 18 avril 2021 – Dans un arrêté ministériel du 16 avril, le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec, Christian Dubé, autorise les titulaires d'un diplôme délivré au Québec d'un programme d'études universitaires de premier cycle en thérapie du sport à administrer le vaccin contre la Covid-19.**

**Cette autorisation est aussi accordée aux étudiants inscrits au moins à la deuxième session de leur avant dernière année d'études d'un programme d'études universitaires de premier cycle en thérapie du sport offert au Québec**

**Les membres de la CTSQ (Corporation des thérapeutes du sport du Québec) devront au préalable avoir suivi une formation à cet effet reconnue par le ministre de la Santé et des Services sociaux.**

**La direction de la CTSQ avait offert, à quelques reprises déjà, les services de ses membres, à la grandeur du Québec, pour accélérer la campagne de vaccination contre la Covid-19.**

**Les quelques 400 membres, répartis au Québec, sont des professionnels de la santé qui possèdent les compétences en soins de santé. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs prêté main-forte au personnel dans les résidences pour personnes âgées depuis le début de la pandémie.**

**Nos membres sont fiers de pouvoir se rendre sur le terrain et ainsi contribuer à la campagne de vaccination.**

**Le gouvernement du Québec augmentera ainsi ses chances d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé pour le 24 juin prochain.**